

Edwige Koumby MISSAMBO  
(1<sup>er</sup> Conseiller)

8

**Déclaration du Gabon**  
**(EPU du MALAWI, Genève le 04 mai 2015)**

**MONSIEUR LE PRESIDENT,**

Le Gabon souhaite la bienvenue à la délégation du Malawi et la remercie pour la présentation de son rapport national relatif à la mise en œuvre des recommandations du 1<sup>er</sup> cycle de son Examen Périodique Universel.

Mon pays voudrait féliciter le Malawi d'avoir accompli avec succès deux transitions et d'avoir organisé ses premières élections tripartites en 2014.

La délégation gabonaise se réjouit des progrès accomplis par le Malawi depuis son précédent passage à l'Examen Périodique Universel, notamment par la création d'un cadre institutionnel favorable à la promotion et à la protection des droits de l'homme, tels que la commission des droits de l'homme, le Bureau du Médiateur et la Commission du droit.

Le Gabon se réjouit également de la coopération du Malawi avec les mécanismes régionaux et internationaux de promotion et de protection de droits de l'homme et salue les efforts accomplis par le Gouvernement du Malawi pour garantir la promotion et la protection des droits des personnes vulnérables telles que les femmes, les enfants, les personnes vivants avec un handicap et les personnes vivants en milieu carcéral.

La délégation gabonaise encourage le Gouvernement du Malawi a mené à terme des mesures prises en faveur des droits de la femme, notamment en veillant à l'adoption par le Parlement du projet de loi sur le mariage, le divorce et les relations familiales et en assurant une meilleur représentativité des femmes au Parlement et dans les instances gouvernementales.

**JE VOUS REMERCIE.**